

sières. Sans ordonner le régime lacté exclusif, j'en fais la base de l'alimentation de mes pneumoniques.

DR ADRIEN BONIN, JOLIETTE: Je ne puis pas vous donner le résultat de mon expérience personnelle quant au traitement de la pneumonie lobaire, il y a trop peu longtemps que j'exerce notre profession. Je ne puis que condenser ce que j'ai appris à l'Université Laval et à Paris où j'ai eu l'avantage de suivre les cliniques des maîtres de la science médicale. Je crois, Messieurs, qu'il n'y a pas de traitement spécifique contre cette affection, il n'y a qu'un traitement symptomatique, qu'il est impossible de fixer d'avance. Quoique l'on ait tenté des efforts considérables pour arriver à la découverte d'un sérum spécifique contre le pneumobacille, nous n'avons pu encore réaliser un traitement sérothérapeutique effectif, chez l'homme du moins. Une seule considération qui m'a frappé et que je soumetts à votre appréciation, c'est que tout dernièrement je lisais une statistique de Vienne établissant que par un traitement expectant, la mortalité est de beaucoup inférieure que par tous les autres modes de traitement proposés ou en usage jusqu'aujourd'hui.

II.—Messieurs les Docteurs Adrien Bonin, de Joliette, et L. P. Désy, de St-Barthélemy, sont admis membres de l'Association.

Le comité, re charlatans, fait rapport que le nommé Destrempe, poursuivi à cause de pratique illégale de la médecine, a payé l'amende et les frais d'action. Le comité soumet à l'Association le cas d'un nommé Dupuis qui va de paroisse en paroisse, de maison en maison, colportant de prétendus médicaments guérissants de tous maux, et affichant sur sa voiture une enseigne à cet effet. Avec l'approbation des membres présents il est résolu que le comité de charlatans prenne action en justice immédiatement contre le susdit Dupuis.

Le secrétaire annonce qu'il a fait inscrire notre Association au "Congrès pour la répression de la pratique illégale de la médecine," lequel devra se tenir à Paris en Avril prochain, et qu'il a aussi envoyé à ce Congrès un travail sur: "La pratique de la médecine dans la Province de Québec." Le Secrétaire présente ce travail à l'Association.

L'Association prend connaissance des communications de la Société Médicale de Sherbrooke, de la société médicale de Wolfe. de la société médicale de Beauce, de la société médicale de